



Union SNUI – SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax
01.43.48.96.16 union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

Communiqué de presse

Jeudi 30 septembre 2010

2 667 postes supprimés à la Direction générale des finances publiques

Le projet de loi de finances pour l'année 2011 prévoit 2 667 suppressions d'emplois au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) soit 200 de plus qu'en 2010.

Cette nouvelle vague de suppressions d'emplois va « enfoncer » les services et les agents : dans tous les services, on « tape dans le dur ».

Alors qu'à la DGFIP, depuis plusieurs années, on ne remplace pas 2 départs à la retraite sur 3 mais que, dans le même temps, on assigne des objectifs toujours plus ambitieux (lutte contre la fraude fiscale internationale, nouvelle offre de services aux collectivités locales, restructurations et réorganisations dans le cadre de la fusion « impôts/trésor ») et que la hausse de la charge de travail se vérifie dans tous les services (hausse de l'accueil, hausse des réclamations, hausse du recouvrement « contentieux », hausse des dégrèvements et des remboursements...) le gouvernement persiste et signe dans son dogme de supprimer des emplois publics.

L'excuse des gains de productivité liés à la fusion ou à l'informatique ne tient pas la route une seconde. Les administrations des « impôts » et du « trésor » n'effectuaient pas les mêmes tâches : il n'y avait donc pas de doublons. Quant à l'informatique, elle n'est pas récente dans les services : si elle a parfois effectivement dégagé des gains de productivité, elle a également souvent généré de nouveaux travaux dont la valeur ajoutée est fréquemment plus élevée tels que l'exploitation des listings toujours plus nombreux, le recouplement de données, le développement de logiciels techniques ...

Pour les agents et leurs métiers, la coupe est pleine, la côte d'alerte est dépassée : les conditions de travail et d'exercice des missions sont clairement en danger.

Le gouvernement et le Président de la République portent une lourde responsabilité dans la dégradation des missions fiscales et financières de l'Etat. Il faudra expliquer aux agents de la DGFIP (mais aussi aux contribuables et aux usagers) comment lutter contre la fraude, comment assurer un accueil et un conseil de qualité, comment traiter les demandes dans les temps impartis, comment recouvrer l'impôt dans de bonnes conditions, comment gérer la dépense publique, comment mieux conseiller les collectivités locales, bref, comment assurer correctement les missions de la DGFIP...